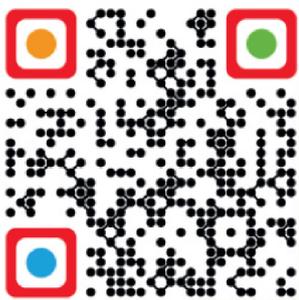


SPORT SCOLAIRE FACULTATIVE

2023 - 2024



EPS Villeneuve Haut-Lac
de la 5^e à la 11^e année

Semestre 1 : Du 11.09.2023 au 28.01.2024

Sport	Degré	Jour	Horaire	Salle
Badminton	5P - 6P	lundi	12h10-12h55	CTR B
Football	5P à 8P	mardi	12h10-12h55	CTR C
Multisports Roche	7P à 8P	mardi	12h10-12h55	la Rotzérane
Tchoukball	5P à 9S	jeudi	12h10-12h55	CTR B
Échecs	7P à 11S	jeudi	12h10-12h55	CTR B15
Arts Martiaux - Roche	5P à 8P	jeudi	12h10-12h55	les Salines
Agrès	 5P à 8P	jeudi	12h10-12h55	CTR C
Uni hockey	5P à 11S	vendredi	12h10-12h55	CTR C
Arts Martiaux - Villeneuve	5P à 11S	vendredi	12h10-12h55	salle rythmique

Semestre 2 : Du 29.01.2024 au 27.05.2024

Sport	Degré	Jour	Horaire	Salle
Ping Pong	 5P à 8P	lundi	12h10-12h55	CTR B
Football	9S à 11S	mardi	12h10-12h55	CTR C
Gymnastique Rythmique	5P à 8P	mardi	12h10-12h55	Collège Lac
Ultimate Frisbee	7P - 8P	jeudi	12h10-12h55	CTR B
Badminton	7P - 8P	jeudi	12h10-12h55	Tronchenaz
Initiation au Tennis	8P à 11S	jeudi	12h10-12h55	Tronchenaz
Arts Martiaux - Roche	5P à 8P	jeudi	12h10-12h55	les Salines
Multisports	6P à 9S	vendredi	12h10-12h55	CTR C
Arts Martiaux - Villeneuve	5P à 11S	vendredi	12h10-12h55	salle rythmique

Autres cours et cours payants : Vous trouverez les détails sur [MonPortail](#)

Sport	Degré	Jour	Prix	Horaire	Lieu
Escalade	7P	mardi	72-	17h – 18h	Grimper.ch
Escalade avancé	9S à 11S	mardi	72.-	17h – 18h	Grimper.ch
Stand Up Paddle	8P à 11S	mardi/jeudi	40.-	12h10-13h	The Paddle Club
Voile	8P	samedi	-	9h-12h30	Cercle de la Voile
Voile	8P à 11S	samedi	-	11h30-14h30	Cercle de la Voile
Sports Aquatiques	6P à 11S	samedi	60.-	8h30-11h30	Vouvry

PÉRIODES

Semestre 1 : Du 11.09.2023 au 28.01.2024

Semestre 2 : Du 29.01.2024 au 27.05.2024

INSCRIPTION ET PAIEMENT

Sur MonPortail : <http://aspihl.monportail.ch>

En cas de problème ou de question, le secrétariat de l'Aspihl (à côté du secrétariat de l'école) se tient à votre disposition.

Également par email : administration@aspihl.ch ou Tel : 021 960 13 37

Veuillez inscrire votre enfant aux activités souhaitées avant le **mercredi 6 septembre**.

L'inscription aux cours est gratuite mais la participation de l'élève inscrit est obligatoire. Les cours d'escalade, de sports aquatiques et de paddle comportent une finance d'inscription afin de payer les diverses infrastructures.

EN CAS D'ABSENCE

Veuillez prévenir le moniteur avant le début de la leçon, directement sur l'application MonPortail.

RÈGLEMENT

En s'inscrivant à un cours, l'élève s'engage à y participer pour toute sa durée.

Un élève ne peut abandonner un cours qu'en cas de force majeure. Si tel est le cas, l'élève en informera personnellement le responsable du cours en présentant une excuse écrite et signée par ses parents.

L'effectif minimal d'un cours est de 12. Si ce nombre n'est pas atteint lors des inscriptions, le cours est supprimé. Les élèves inscrits sont personnellement informés.

En cas de baisse de participation à un cours, celui-ci peut être annulé.

RESPONSABLE

Joanna Morisod

